

## Quelles retombées du F-35 au Canada ?

**Par Marc-André Houle**  
**Candidat à la maîtrise en**  
**science politique à l'UQAM**

La lutte pour l'obtention de contrats d'assemblage du F-35 risque d'être assez relevée. C'est du moins ce que les propos du vice-secrétaire à la Défense des États-Unis, Ahston B. Carter, de passage au Japon dans le cadre d'une tournée Asie-Pacifique visant notamment à promouvoir le programme, ont laissé présager.<sup>1</sup>

Il a ainsi indiqué que le maître d'œuvre du projet, Lockheed Martin, n'avait pas encore déterminé quels pays hériteront des différents procédés manufacturiers d'assemblage, mais que ce choix sera guidé par deux critères fondamentaux : la volonté d'un pays partenaire à vouloir participer à la production de l'avion et l'efficacité économique du partenariat. Considérant toute la polémique qui circule concernant le contrôle des coûts de l'appareil, il est évident que le second critère sera le plus déterminant.

Il est commun dans les relations commerciales impliquant des équipements

---

<sup>1</sup> Karen Parish, « Carter Addresses Joint Strike Fighter Program », 21 juillet 2012. Disponible en ligne à : <http://www.defense.gov/news/newsarticle.aspx?id=117213>.

militaires que les pays exigent des compensations économiques (offsets), qu'elles soient directes (liées à l'achat) ou indirectes (non liées à l'achat). Au Canada, les règles qui définissent ces exigences sont incluses dans la politique des retombées industrielles et régionales (RIR). Or, le gouvernement Harper a choisi de ne pas soumettre l'achat des F-35 à cette politique.

Outre le Canada et les États-Unis, sept autres pays sont partie prenante du programme de développement du F-35, soit le Royaume-Uni, l'Australie, l'Italie, la Norvège, le Danemark, les Pays-Bas et la Turquie. On peut s'interroger sur la quantité et la qualité des retombées qui reviendront au Canada dans le cadre de ce programme, considérant que ces pays voudront assurément leurs parts du gâteau et que surtout, les Américains pourraient bien faire miroiter des usines d'assemblage aux pays qui se montreraient intéressés à se doter de F-35. En ne soumettant pas ce programme d'acquisition aux RIR, le Canada n'a certainement pas démontré un très haut degré de volonté à participer à la production de l'avion. Peut-être que les partenariats de longue date qui existent entre les bases industrielles de défense américaines et canadiennes seront d'emblée considérés comme économiquement efficaces.

N'en demeure pas moins que le gouvernement canadien demeure très silencieux sur le sujet...